

Le 17 avril 2020,

Bonjour à vous,

La présente est pour vous informer que toutes les installations culturelles, communautaires, sportives et de loisirs sont fermées jusqu'à nouvel ordre. La Ville de Pointe-Claire suit de près l'évolution de la situation.

En ce temps de crise, la ville de Pointe-Claire a dû procéder à la mise à pied de plusieurs employés, incluant certains de nos entraîneurs et employés. Vos entraîneurs préférés seront rappelés au travail dès que la situation nous permet d'offrir des services. En attendant, notre équipe réduite continue de travailler dans des tâches administratives diverses, à vous préparer des défis, et des entraînements ainsi qu'à préparer un éventuel retour.

Si vous souhaitez recevoir les plan d'entraînement des entraîneurs et que vous n'êtes pas sur les listes actuelles, n'hésitez pas de nous contacter.

La programmation des activités reprendra lorsque les directives gouvernementales et de la Santé publique le permettront.

Nous vous tiendrons au fait des développements.

À cet effet, le Club a mis en place une section sur son site web qui contient toutes les mises à jours sur notre programmation, dont les inscriptions, les remboursements et directives.

<https://www.pccanoekayak.ca/covid-19---mises-agrave-jour.html>

Message aux membres possédant leur propre embarcation

Ceci est aussi un rappel des directives et restrictions liées à la situation engendrée par la COVID-19, de même que du code de sécurité de Canoë Kayak Canada.

Dans ce contexte, nous aimerions renforcer les points suivants :

- Pour des raisons de sécurité, il n'est jamais recommandé de sortir seul(e) sur un plan d'eau. Cette recommandation est encore plus importante au printemps et en cette période de crise.
- Veuillez noter qu'à cette période-ci de l'année, le code de sécurité de pagayage en eau froide s'applique. Selon le code de sécurité de Canoë Kayak Canada et du Club de canoë kayak, vous devez être accompagné(e) par un bateau à moteur pour vos sorties sur l'eau lorsque la température de l'eau est sous 8 degrés Celsius.

Nos installations étant fermées, nous ne pouvons vous offrir un service d'accompagnement. Par conséquent, il n'est pas possible d'effectuer une sortie sécuritaire sur l'eau.

Dans ces conditions, la Ville de Pointe-Claire et le Club de canoë kayak de Pointe-Claire vous invitent à respecter les règles de sécurité et vous déconseillent toute sortie sur l'eau d'ici la fin de la levée des mesures de confinement, que vous soyez seul(e) ou avec d'autres pagayeurs. En cas de problème sur l'eau, vous vous exposez à des risques, de même que les services d'urgence amenés à intervenir auprès de vous.

En attendant que la crise s'estompe, partagez-nous des photos de vos alternatives aux sorties sur l'eau, qu'elles soient sérieuses ou loufoques!

Daniel Bertrand

Superviseur - Activités nautiques

Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire | Ville de Pointe-Claire

514 630-1300, poste 1326

75, ch. du Bord-du-Lac - Lakeshore, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H5

April 17, 2020

Hi all,

The following is to inform you that all cultural, community, sports and leisure installations are closed until further notice. The City of Pointe-Claire is closely monitoring the evolution of the situation.

In this time of crisis, the city of Pointe-Claire had to lay off several employees, including some of our coaches and employees from the canoe kayak club. Your favorite coaches will be called back to work as soon as the situation allows us to offer services. In the meantime, our reduced team continues to work in various administrative tasks, to prepare you for challenges, and training as well as to prepare for a possible return.

If you would like to receive the coaching training plan and you are have not currently registered for the Spring or Summer, please do not hesitate to contact us.

Programming will only resume in accordance with government and public health directives.

We will keep you abreast of any developments as they arise.

To this end, the Club has set up a section on its website that contains all the updates on our programming, including registrations, reimbursements and directives.

<https://www.pccanoekayak.ca/covid-19---updates.html>

Message to members with their own watercraft

This is also a reminder of the guidelines and restrictions related to the situation caused by COVID-19, as well as the Canoe Kayak Canada safety code.

Given this, we would like to reiterate the following points:

- For safety reasons, it is never advised to go out on the water alone. This recommendation is even more important in the spring and in this crisis period.
- Please note that at this time of year, the Cold Water Policy is in effect. According to the Canoe Kayak Canada and the Canoe Kayak Club safety codes, you must be accompanied by a motor boat for your water excursions when the water temperature is below 8 degrees Celsius.

Since our facilities are closed, we cannot provide such accompaniment. It is therefore not possible to go out on the water safely.

Under these conditions, the City of Pointe-Claire and the Pointe-Claire Canoe Kayak Club ask you to follow the safety rules and advise you against going out on the water until the self-isolation measures are lifted, whether alone or with other paddlers. If a problem were to occur on the water, you would be exposing yourself, as well as the emergency workers that would be called to intervene, to undue risks.

While we wait for the crisis to subside, we invite you to share your photos with us of alternatives to water excursions, whether they be serious or off the wall!

Daniel Bertrand

Supervisor - Nautical Activities - Culture, Sports, Leisure and Community Development | City of Pointe-Claire
514-630-1300, extension 1326
75 Du Bord-du-Lac - Lakeshore Road, Pointe-Claire, Québec H9S 4H5